Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260921-2026_0921_088-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 28

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - Mme Marina BLONDEL (arrivée à 19h10) - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Maël GOUTTEBARGE — M. Gilles LE ROCH

ABSENTS : Mme Christelle RENAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET
Pouvoir de M. Gilles LE ROCH à Mme Sylvie VIROLLE

OBJET : 2026/0921/088 : URBANISME : ZAC DU FEUIL – MISE EN VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX FINANCÉS EN PRÊT LOCATIF SOCIAL (PLS) – AVIS DE LA COMMUNE.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260921-2026_0921_088-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu le Code de la construction et de l'habitation, et notamment les articles L443-7, L443-11 et R443-10,
Vu la demande formulée par le bailleur social sollicitant l'avis de la commune sur le projet de mise en vente de 12 logements locatifs sociaux sur l'îlot 10 de la ZAC DU FEUIL,
Vu la présentation en commission urbanisme du 08 septembre 2026,

Considérant que le Promoteur IPCS a programmé la réalisation d'un projet immobilier de 12 logements collectifs sociaux situé sur l'îlot n° 10 de la ZAC du Feuil,

Considérant que cette opération de construction sera financée par le biais d'un Prêt Locatif Social (PLS), et sera acquise en l'état futur d'achèvement (VEFA) par un bailleur social,

Considérant la nécessité de garantir l'équilibrer financier global de l'opération immobilière pour permettre le dépôt du permis de construire,

Considérant que la demande porte sur l'autorisation de revente de 12 logements à l'issue d'un délai minimal de détention de 15 ans à compter de leur déclaration d'achèvement des travaux, conformément aux dispositions conventionnelles du PLS,

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 21 voix « POUR », 7 voix « CONTRE » (Mme Sylvie VIROLLE, M. Jérôme CORNIÈRE, Mme Béatrice VALETTE, M. Gilles LE ROCH, Mme Marion LOIRAT, M. Jean-Michel FILY et Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY),

- émettent un avis favorable au principe de la mise en vente ultérieure des 12 logements locatifs sociaux de l'opération précitée, sous réserve du respect d'un délai d'exploitation minimal de 15 ans à compter de leur achèvement, et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur au moment de la cession,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes afférents, et tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520